

DEPAGE (Henri-Louis), Administrateur de sociétés, associé de l'ARSOM (Veltiem-Beisem, 5.8.1900 - Auderghem, 17.2.1960). Fils de Antoine et de Picard, Marie-Pauline-Valérie; époux de Thys, Louise-Jeanne-Andrée-Madeleine.

Au début de la première guerre mondiale. Henri Depage a 14 ans; il rejoint son père, le docteur Antoine Depage à La Panne et est attaché bénévole à l'Ambulance de l'Océan. Engagé comme volontaire de guerre en février 1917, il fut blessé à plusieurs reprises. Promu officier en 1919, il resta dans les cadres de réserve.

Dès août 1939, il est mobilisé et reçoit le commandement de l'Escadron cycliste de la 6<sup>e</sup> division d'infanterie. Fait prisonnier au combat, il ne cessera pendant toute sa captivité, en dépit d'une santé gravement atteinte, d'opposer une résistance inébranlable aux pressions de l'ennemi et de soutenir le moral de ses compagnons. Il ne rentre en Belgique qu'après la libération, en mai 1945, et fut, par la suite, promu major de réserve des Troupes blindées.

Ses études moyennes sont sanctionnées par le jury spécial siégeant à La Panne en 1917 (humanités scientifiques). Après la guerre, il s'inscrit à la Faculté polytechnique de l'Université libre de Bruxelles puis, en qualité d'élève libre, à la Faculté des Sciences (candidat-ingénieur) de l'Université de Liège. Il ne poursuit pas ses études et gardera un certain scepticisme à l'égard du savoir recueilli à l'intervention d'autrui. Il fait ensuite un stage à Londres dans une firme de Chartered Accountants et travaille pendant plusieurs années, pour le compte de cette firme, à Rotterdam, Berlin, Prague et Bruxelles. Il acquiert ainsi une formation qui marquera sa vie.

A la demande de son beau-frère William Thys, alors vice-président et administrateur délégué de la Banque de Bruxelles, Henri Depage accepte, en 1928, d'accomplir une mission d'inspection au Maroc. En 1929, il est chargé de coordonner l'activité des filiales du Crédit général du Congo (Cregeco) et est nommé directeur des filiales en 1930. Après une courte interruption de cette activité, Henri Depage est nommé secrétaire général en 1931, directeur général en 1936, administrateur en 1940, puis administrateur délégué en 1945.

En 1948, le Cregeco se mue en Compagnie financière africaine. Henri Depage en devient président et administrateur délégué en 1953.

En raison des fonctions qu'il a occupées dans cette société de type « holding », il a été nommé président, administrateur délégué ou administrateur de nombreuses sociétés, dont Symaf, Symetain, Cimental, Cobéal, le Crédit foncier africain, la Compagnie agricole d'Afrique, la Cotonco, la Socobom, la Suoraf, la Sabena, etc.

Enfin, il est appelé, en 1951, à faire partie du Conseil d'administration et, en 1953, du Comité de gérance de la Brufina.

En 1947, 1948, 1951 et 1952, il se rend au Congo et visite les sièges d'exploitation des sociétés qu'il dirige ou dans le conseil d'administration desquelles il exerce des fonctions.

Financier et gérant méticuleux, soucieux de remplir de façon scrupuleuse son rôle de représentant de l'épargne, il est aussi conscient du rôle social qu'un chef d'entreprise doit jouer.

La Fondation Symetain pour l'amélioration du bien-être des indigènes est créée en 1948 sous son impulsion. Il la gèrera avec le vif désir d'aider la population des mines de Symetain ainsi que des villages ruraux voisins de ses chantiers.

De 1948 à 1954, Henri Depage a été administrateur du Fonds du Bien-Être indigène du Congo. Depuis 1948, il est administrateur du Centre scientifique et médical de l'Université de Bruxelles en Afrique centrale (CEMUBAC); il fit partie du Comité exécutif de la Croix-Rouge du Congo depuis 1953 et du Conseil d'administration de l'École belge d'Infirmières diplômées (Institut Edith Cavell-Marie Depage). Membre, depuis 1949, de l'Institut interna-

tional des Civilisations différentes (INCIDI), anciennement Institut colonial international, il en a été président pour 1957-1958.

Vice-président (1948-1950) de l'Association des Intérêts coloniaux belges, président de la Commission des Mines de ce groupement, il s'associe à tous les efforts qui peuvent servir la collectivité. C'est ainsi qu'il prend une part importante aux travaux qui ont amené la décentralisation de l'Association et sa transformation en Fédération des Entreprises du Congo (F.E.C.), basée sur une organisation d'associations provinciales jouissant d'une large autonomie.

D'autre part, il donne une impulsion aux travaux de la Commission chargée par le Gouvernement de l'étude d'un statut de la profession de reviseurs d'entreprises.

Enfin, c'est à son initiative que se crée, en 1950, le Comité des Producteurs d'étain du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Il en est le président jusqu'en 1959.

Conscient de la fragilité du marché de l'étain dans le monde, il s'emploie à pallier ce défaut en favorisant la création d'un organisme apte à stabiliser ce marché dans une mesure raisonnable. Une telle action, pour être viable, devait se faire sur un plan international et en plein accord entre producteurs et consommateurs. Sa patiente persévérance a largement contribué à la conclusion de l'Accord international sur l'étain, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1956.

Jusqu'en septembre 1959, Henri Depage prit une part importante aux délibérations du conseil chargé d'appliquer l'accord. Son ingéniosité et son réalisme ont souvent permis de trouver les solutions les plus adéquates aux problèmes, parfois délicats, auxquels le Conseil a eu à faire face.

Pendant toute sa carrière, Henri Depage fut un défenseur farouche de l'initiative privée. Tout empiètement sur les droits du secteur privé trouve en lui un combattant passionné, apôtre d'une liberté qui ne peut cependant dégénérer en licence.

Ardent patriote, il n'admet aucun compromis, quelles que soient pour sa santé les conséquences de son attitude intransigeante.

Profondément humain, il se montre indulgent aux faiblesses de ses collaborateurs les plus humbles, à condition que leur bonne foi ne puisse être mise en doute.

Grand travailleur, il se montre exigeant vis-à-vis de ceux qui travaillent directement sous ses ordres, mais encore plus exigeant vis-à-vis de lui-même. Il parvient ainsi à s'entourer d'un groupe d'hommes de formations diverses constituant, grâce à lui, une équipe homogène.

L'ensemble de son activité sociale et de ses qualités humaines incite l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer à l'accueillir en 1953 comme membre associé dans la Classe des Sciences morales et politiques. Il participa assidûment à ses travaux.

Henri Depage était commandeur de l'Ordre royal du Lion, et, au titre militaire, officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, ainsi que titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918 avec palme, de la médaille du volontaire combattant (1914-1918), de la médaille du prisonnier de guerre (1940-1945), des médailles commémoratives des guerres 1914-1918 et 1940-1945. Il s'est, en outre, vu attribuer la décoration industrielle de première classe.

Publications et conférences: Sous le signe XXX *L'épargne et la loi* (Hayez, Bruxelles 1937). — Les travaux de la Commission chargée par le Gouvernement de l'étude d'un statut de la profession de reviseurs d'entreprises (1946-1947) (Imprimerie industrielle et financière, Bruxelles, 1951). — *L'Etain, les Américains et le Congo belge* (Conférence au Cercle royal africain, 1951). — *Neuf essais sur l'idée d'une morale naturelle* (Le Flambeau, n° 4, 1951). — Sous le pseudonyme de Henri Decard: *Jamais ne désespère* (Anecdotes de captivité militaire en Allemagne 1940-1945, librairie Parchim, Bruxelles 1951). — Variations réactionnaires sur un thème progressiste: *Colonialisme et droits politiques des autochtones* (Compte-rendu des Travaux de la Société d'économie politique de Belgique, n° 208, novembre 1951). — *Civil - Civilité - Civiliser - Civilisation, Fortune des*

mois - Fortune d'une idée (Bulletin de l'Institut royal colonial belge, tome XXIII, 1952, fasc. 2, page 435). Note au sujet de documents inédits relatifs à deux expéditions de H.-M. Stanley en Afrique centrale (Bulletin de l'Institut royal colonial belge, tome XXV, 1954, fasc. 1, page 129). — Préface et présentation de: *Six années d'action sociale au Maniema par E. Versiraeten* (Bulletin de l'Institut royal colonial belge, t. XXV, 1954, fasc. 3, page 1 082). — *L'administration du Congo par les Belges sert le monde entier* (Journal of Commerce, New York, 9 juin 1955). — *Contribution à l'élaboration d'une doctrine visant à la promotion des indigènes du Congo belge* (Bulletin de l'Ac. roy. sc. colon., t. V, fasc. 2, 1955). — *Vers la concession de droits politiques aux indigènes?* (Revue coloniale belge, Bruxelles, 1956, conférence donnée au Cercle Congo U.L.B. en 1953). — *La Vie d'Antoine Depage* (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1956). — *Cent maximes* (Imprimerie J.-E. Buschmann Anvers, 1959). — *Intervention dans la discussion du mémoire de M. A. Durieux: Souveraineté et communauté belge-congolaise* (Bulletin de l'Académie royale des Sciences coloniales, t. V, 1959, fasc. 3, page 602).

17 mars 1966.

M. van de Putte (†)